

Planification successorale

 3 h  66,00 €

Public

Cette formation s'adresse aux courtiers en assurance, comptables fiscalistes, conseillers juridiques... Ainsi que toute personne intéressée de près ou de loin par la problématique.

Objectifs

Au terme de cette formation, vous serez capable d'analyser une situation donnée et de proposer des solutions concrètes de planification successorale.

Les droits de succession

- Régionalisation,
- Mode de calcul.

Les donations

- Conséquences juridiques,
- Régionalisation,
- Mode de calcul.

Les cas particuliers

- Assurances vie,
- Situations spécifiques (nue propriété, usufruit...),
- Études de cas.

Informations pratiques

> Droit d'inscription

66,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

 Liège

> Le 22 novembre 2022
de 14h à 17h

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

- Agréée ITAA

Planification successorale - Le vendredi 20 novembre 2020, A distance

Organisation

La formation sera dispensée grâce à la plateforme de visioconférence Zoom (il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte sur la plateforme pour y accéder). Les modalités pratiques seront communiquées après la confirmation du maintien de la formation.

Nos formations à distance nécessitent que le participant dispose d'un ordinateur (PC/MAC) ou d'une tablette sur lequel/laquelle suivre la formation, d'une caméra, d'un micro et d'une bonne connexion Internet. Il sera demandé au participant d'allumer sa caméra lors de la prise de présences par le formateur.

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 66,00 € ou 3 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le vendredi 20 novembre 2020

Horaire
de 14h à 17h

 **Liège, Sainte Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Marie-France Roumans, avocate au barreau de Liège.

Planification successorale - Le mardi 22 novembre 2022, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 66,00 € ou 3 Chèques-Formation



Dates de formation

Le mardi 22 novembre 2022

Horaire

de 14h à 17h



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Marie-France Roumans, avocate au barreau de Liège.